VILLE D'APT

(V A U C L U S E)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 novembre 2018
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/RS

N° 002345

Cofinancements - Département de Vaucluse - Contrat de transition 2018.

Affiché le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 6 novembre 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mardi 30 octobre 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale),

ABSENTS : Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Le Conseil Départemental de Vaucluse apporte une aide financière aux collectivités locales afin de favoriser, au travers de la mise en place de politiques publiques globales, le développement équilibré, équitable et solidaire de son territoire.

Considérant la délibération du Conseil Départemental du Vaucluse n°2017-607 du 15 décembre 2017 reconduisant le Contrat de Transition pour l'exercice 2018 à destination des communes de plus de 5000 habitants.

Vu l'article L111-10, alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au Département de contribuer au financement des opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements;

Madame le Maire propose d'approuver la mise en œuvre pour la commune d'Apt le Contrat de Transition avec le Conseil Départemental du Vaucluse pour un montant total de 92 325 €.

Dans le cadre du contrat de transition, la commune d'Apt propose 3 actions :

Action 1 - Patrimoine : restauration de tableaux de la Cathédrale : Par le dispositif « Patrimoine en Vaucluse » du Conseil départemental de Vaucluse avec accord accompagne la commune dans la mise en place d'une politique de restauration de son patrimoine et plus particulièrement de ses objets classés.

Action 2 – Transition énergétique : Dans la cadre de sa politique environnementale la commune entreprend des travaux participants à réduire sa consommation énergétique : rénovation thermique de toitures, changement des menuiseries et remplacement des éclairages publics par des lampes à LED.

Action 3 – Travaux voirie : enfouissement des conteneurs de tri : En faveur de la politique de valorisation du centre-ville, notamment sur la gestion des déchets, la commune a entrepris un programme d'enfouissement des conteneurs de tri.

CONTRAT TRANSITION 2018 CD 84 - VILLE D'APT

I. action PATRIMOINE	HT	TTC		HT	%
1. restauration tableaux	73 311,00 €	87 973,92 €	ÉTAT	29 324,64 €	40,0
			Département	**29 324,00 €**	**40,0**
			autofinancement	14 662,36 €	20,0
Total	**73 311,00 €**	**87 973,92 €**	**Total**	**73 311 €**	
II. action transition énergétique	HT	TTC		HT	%
2. changement EP en LED	60 630,00 €	72 756,00 €			
3. rénovation menuiseries Bosco	71 168,59 €	85 402,31 €	contrat ruralité	19 401,00 €	14,72
			Département	**52 719,00 €**	**40,00**
			Autofinancement	59 678,59 €	45,28
Total	**131 798,59 €**	**158 158,31 €**	**Total**	**131 798,59 €**	
III. actions voirie travaux	HT	TTC		HT	%
4. enfouissement conteneurs tri	29 167,00 €	35 000,00 €	**Département**	**10 282,00 €**	**35,25**
			Autofinancement	18 885,00 €	64,75
Total	**29 167,00 €**	**35 000,00 €**	**Total**	**29 167,00 €**	

Total contrat de transition patrimoine en Vaucluse	29 324,00 €
Total contrat de transition de base	63001,00€
Total global contrat transition 2017	92 325,00 €

LE CONSEIL
A L'UNANIMITÉ

APPROUVE, le Contrat de Transition 2018 du Conseil Départemental du Vaucluse.

DIT, que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018

SOLLICITE, pour la réalisation des 3 actions présentées ci-dessus, la contractualisation de transition 2018 mise en place par le Département de Vaucluse,

AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI